

Brevet de technicien supérieur, diplôme national de niveau 5

BTS Services informatiques aux organisations

Le BTS SIO forme des techniciens des services informatiques, en option SISR (solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux) ou SLAM (solutions logicielles et applications métiers), avec un socle commun de support aux utilisateurs et de cybersécurité. PSTM le prépare en deux ans, en alternance ou en formation initiale, avec les deux options.

Dans ce document

- 02 Finalité et profil
- 03 Programme et compétences
- 04 Organisation et pédagogie
- 05 Certification et perspectives
- 06 Admission et informations pratiques

Diplôme
BTS, niveau 5 (bac + 2)
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Référence
RNCP40792
Enregistrée le 13 juin 2025, jusqu'au
31 août 2028

Durée
2 ans
1 350 heures en centre de formation
en alternance

Rythme
2 jours en centre par semaine
3 jours en entreprise, semaines
intensives en centre

Rentrée
Octobre 2026
Semaine du 12 octobre; rentrée
décalée possible en février

Accès
Baccalauréat ou équivalent
Obtenu ou en cours; dossier et
entretien

Coût
Gratuit pour l'apprenti
Voie scolaire : 4 300 € TTC par an

Lieu
Tour Europe, Courbevoie
Cours en présentiel

Réponse
72 heures en moyenne
Après réception du dossier complet
et entretien

Finalité et profil

Le titulaire du BTS SIO assure la mise à disposition et le bon fonctionnement des services informatiques d'une organisation. En option SISR, il administre les infrastructures et les réseaux ; en option SLAM, il conçoit et maintient des applications.

Activités et objectifs

Domaine	À l'issue de la formation, le diplômé est capable de
Tronc commun : support et mise à disposition de services	gérer le patrimoine informatique, répondre aux incidents et aux demandes d'assistance et d'évolution, développer la présence en ligne de l'organisation, travailler en mode projet et mettre un service informatique à la disposition des utilisateurs.
Tronc commun : cybersécurité	protéger les données à caractère personnel, préserver l'identité numérique de l'organisation, sécuriser les équipements et les usages, garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des services face aux cyberattaques.
Option SISR	concevoir, installer, tester, déployer, exploiter et superviser une solution d'infrastructure réseau, et en assurer la cybersécurité.
Option SLAM	concevoir, développer et maintenir une solution applicative, gérer les données et assurer la cybersécurité de l'application et de son développement.

Choix de l'option

Les deux options, SISR et SLAM, sont ouvertes à PSTM pour la rentrée 2026. Le premier semestre est commun ; l'option est choisie à l'issue d'un bilan des acquis et du projet professionnel, et débute au deuxième semestre de la première année.

Public

Bacheliers et étudiants, en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation ou en voie scolaire. Salariés en reconversion et demandeurs d'emploi.

Prérequis

Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4, ou le préparer l'année de la candidature : bac général (spécialités scientifiques recommandées), bac STI2D ou STMG, bac professionnel CIEL.

En apprentissage : avoir entre 16 et 29 ans révolus à la signature du contrat, sans limite d'âge pour les personnes reconnues travailleurs handicapés (RQTH).

Qualités attendues : logique, rigueur, capacité d'analyse, autonomie et intérêt pour l'informatique.

Programme et compétences

La formation comprend un bloc commun et deux blocs propres à l'option choisie, évalués par les unités U5 à U7, ainsi que quatre enseignements généraux évalués par les unités U1 à U4.

Blocs de compétences professionnelles

Bloc	Intitulé et compétences	Unité
RNCP40792BC01	Support et mise à disposition de services informatiques , commun aux deux options. Gérer le patrimoine informatique ; répondre aux incidents et aux demandes ; développer la présence en ligne ; travailler en mode projet ; mettre à disposition un service ; organiser son développement professionnel.	U5
RNCP40792BC02	Administration des systèmes et des réseaux , option SISR. Concevoir une solution d'infrastructure réseau ; l'installer, la tester et la déployer ; l'exploiter, la dépanner et la superviser.	U6
RNCP40792BC03	Conception et développement d'applications , option SLAM. Concevoir et développer une solution applicative ; en assurer la maintenance corrective ou évolutive ; gérer les données.	U6
RNCP40792BC04	Cybersécurité des services informatiques , option SISR : sécurité d'une infrastructure réseau, d'un système et d'un service.	U7
RNCP40792BC05	Cybersécurité des services informatiques , option SLAM : sécurité d'une solution applicative et de son développement.	U7

Enseignements généraux

Unité	Enseignement
U1	Culture générale et expression : comprendre et analyser des textes, communiquer par écrit et à l'oral.
U2	Expression et communication en langue anglaise , à l'écrit et à l'oral.
U3	Mathématiques pour l'informatique .
U4	Culture économique, juridique et managériale pour l'informatique .

Unités facultatives

Le règlement d'examen prévoit quatre épreuves facultatives : deuxième langue vivante, mathématiques approfondies, parcours de certification complémentaire et engagement étudiant. Seuls les points au-dessus de 10 sur 20 sont retenus.

Organisation et pédagogie

Les cours ont lieu en présentiel, en petits groupes, dans les locaux de PSTM à la Tour Europe, à Courbevoie.

Durée et volume	Deux ans, jusqu'à l'examen national de fin de deuxième année. En alternance : 1 350 heures en centre de formation, soit 675 heures par an, minimum fixé par l'article D643-8 du code de l'éducation pour le BTS préparé par apprentissage.
Rythme et calendrier	Deux jours par semaine en centre de formation et trois jours en entreprise, avec des semaines intensives en centre. Rentrée la semaine du 12 octobre 2026 ; rentrée décalée possible en février, selon les places disponibles.
Statuts et périodes en entreprise	— Apprentissage : contrat de travail avec une entreprise ; la formation peut commencer sans employeur pendant trois mois au plus. — Contrat de professionnalisation : contrat de travail en alternance, financé par l'opérateur de compétences de l'entreprise. — Voie scolaire : 10 semaines de stage, dont quatre à cinq semaines consécutives en fin de première année et cinq à six semaines en deuxième année ; chaque stage fait l'objet d'une convention.
Méthodes mobilisées	— Ateliers de professionnalisation en laboratoire informatique : projets techniques menés en groupe, en lien avec le référentiel du diplôme. — Travaux pratiques : administration de systèmes et de réseaux, virtualisation, développement web et mobile, bases de données. — Travail en mode projet, documentation des réalisations et veille technologique.
Accompagnement	PSTM accompagne la recherche d'entreprise : aide à la rédaction du CV, préparation aux entretiens et mise en relation avec des entreprises partenaires. Des échanges réguliers entre l'étudiant, l'entreprise et PSTM vérifient la cohérence des missions avec la formation.
Suivi et évaluations	Contrôle continu et examens blancs pendant les deux années. Pour les alternants, le suivi est assuré en lien avec l'entreprise et le maître d'apprentissage ou le tuteur.

Certification et perspectives

Le diplôme est délivré à l'issue d'un examen national, en fin de deuxième année, avec une moyenne générale d'au moins 10 sur 20 aux épreuves.

Épreuves de l'examen, toutes ponctuelles pour les candidats de PSTM

Unité	Épreuve	Coef.	Forme et durée
U1	Culture générale et expression	2	Écrite, 3 h
U2	Expression et communication en langue anglaise	2	Écrite, 2 h, et orale, 20 min
U3	Mathématiques pour l'informatique	3	Écrite, 2 h
U4	Culture économique, juridique et managériale pour l'informatique	3	Écrite, 4 h
U5	Support et mise à disposition de services informatiques	4	Orale, 40 min, sur dossier
U6	Administration des systèmes et des réseaux (SISR) ou conception et développement d'applications (SLAM)	4	Pratique et orale, 40 min
U7	Cybersécurité des services informatiques	4	Écrite, 4 h

Validation partielle

- Chaque unité correspond à un bloc de compétences. Une note d'au moins 10 sur 20 valide l'unité pour cinq ans ; un candidat ajourné reçoit une attestation des blocs acquis. Le diplôme emporte l'acquisition de 120 crédits européens.
- Dispenses d'unités générales selon les diplômes déjà obtenus. Diplôme accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Débouchés et poursuites d'études

Option SISR : administrateur systèmes et réseaux, technicien d'infrastructure, technicien support et déploiement, administrateur sécurité. **Option SLAM** : développeur d'applications, web ou mobile, analyste programmeur, technicien d'études informatiques.

Poursuites possibles, sur dossier et sans admission automatique : licence professionnelle ou licence d'informatique, classe préparatoire ATS, école d'ingénieurs.

Résultats

Taux d'obtention PSTM, toutes formations confondues, session 2024 : 71 %, soit les candidats admis rapportés aux candidats présentés.

InserJeunes, CFA PSTM, cumul 2023 et 2024 : 65 % des apprentis en dernière année poursuivent leurs études, 26 % sont en emploi salarié six mois après leur sortie. En BTS, 56 % des contrats d'apprentissage ont été interrompus avant leur terme ; aucun taux n'est publié pour ce BTS.

Admission et informations pratiques

PSTM reçoit les candidatures toute l'année, dans la limite des places disponibles. En apprentissage, la formation figure aussi sur Parcoursup.

Étapes d'admission

1 Dossier Formulaire sur pstm.fr , à envoyer complet à admissions@pstm.fr ou par courrier.	2 Étude du dossier Résultats, CV et lettre de motivation, par le service admission.	3 Entretien individuel Avec un chargé de recrutement, sur le projet et la motivation.	4 Réponse Sous 72 heures en moyenne après l'entretien, puis inscription.
--	---	---	--

Délais d'accès

Rentrée la semaine du 12 octobre 2026 ; rentrée décalée possible en février, selon les places disponibles. En apprentissage, la formation peut commencer sans employeur pendant trois mois au plus, avec l'aide de PSTM pour trouver une entreprise.

Tarifs et financement

- **Apprentissage** : le coût de la formation est pris en charge par l'opérateur de compétences (OPCO) de l'entreprise, selon le niveau de prise en charge fixé pour le diplôme ; la formation est gratuite pour l'apprenti (article L6211-1 du code du travail).
- **Contrat de professionnalisation** : coût pris en charge par l'OPCO de l'entreprise, selon ses niveaux de prise en charge.
- **Voie scolaire** : 4 300 € TTC par an, soit 8 600 € TTC pour les deux ans.

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : le référent handicap étudie avec chaque candidat, en toute confidentialité, les aménagements de parcours, de rythme et d'examen. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référent handicap, Yumaier Yihebaer : yvan@pstm.fr, ou par le standard au 09 63 63 98 77.

Contacts

Admissions et informations

admissions@pstm.fr

09 63 63 98 77

Pédagogie

service.pedagogique@pstm.fr

Réclamations

reclamations@pstm.fr

Tour Europe, 33 place des Corolles, 92400 Courbevoie ; accueil du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h 30.

Références : fiche RNCP40792, francecompetences.fr/recherche/rncp/40792 ; résultats détaillés, pstm.fr/nos-resultats. PSTM SAS, SIRET 882 174 659 00020, déclaration d'activité n° 11922335392 (préfet de région d'Île-de-France), UAI du CFA 0922972F. La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation ; actions de formation par apprentissage. Document actualisé le 22 septembre 2026.